

Bulletin intercommunal

- Anglefort
- Bassy
- Challonges
- Chaumont
- Chavannaz
- Chêne-en-Semine
- Chessenaz
- Chilly
- Clarafond-Arcine
- Clermont-en-Genevois
- Contamine-Sarzin
- Corbonod
- Desingy
- Droisy
- Eloise
- Franclens
- Frangy
- Marlioz
- Menthonnex-sous-Clermont
- Minzier
- Musièges
- Saint-Germain-sur-Rhône
- Seyssel Ain
- Seyssel Haute-Savoie
- Usinens
- Vanzey



Juin 2019



L'édito du Président

Suite à la fusion des 3 ex-CC du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Ussets, la Communauté de Communes Ussets et Rhône poursuit son rythme de croissance et de consolidation. Les projets et travaux n'ont pas été interrompus pour autant, bien au contraire ! L'année 2018 a été riche en événements et les sites gérés par Ussets et Rhône ont connu une bonne fréquentation (base nautique de Seyssel, station nordique de Sur Lyand, piscine de la Semine...).

La deuxième Maison de Vie et les tennis de la Semine ont été livrés, les travaux ont débuté pour la future crèche de 22 berceaux et relais d'assistantes maternelles de Seyssel pour une ouverture au public prévue au 1^{er} janvier 2020. Le projet de délocalisation de l'EHPAD du Val des Ussets devient une réalité avec la nomination du groupement d'architectes retenu et la valorisation du site existant. Enfin, la CC Ussets et Rhône poursuit sa politique en matière d'investissement en faveur des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement. D'autres projets sont en cours de réalisation.

Ils vous sont présentés dans ce bulletin. L'objectif est de ne pas augmenter la pression fiscale et, qu'à terme, tous les habitants de notre territoire aient droit aux mêmes services aux mêmes coûts. Les élus et les services de la CC Ussets et Rhône se tiennent à votre entière disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et autant de plaisir à découvrir nos actions, comme nous en avons pour les entreprendre au service de notre beau territoire !



Paul Rannard

Président de la CC Ussets et Rhône

Sommaire



Finances

> Budget

Economie

- > Zones d'activités
- > Accompagnement MED et Initiative Genevois
- > Gens du voyage

Urbanisme

- > Scot Ussets et Rhône
- > PLUIH

Environnement

- > Interview du Vice-président
- > Tri des déchets
- > Harmonisation de la TEOM
- > Composteur individuel

Eau potable

- > Compétence eau potable

Assainissement

- > Présentation des services
- > Service Public d'Assainissement Collectif
- > Adhésion charte Qualit'ANC
- > Installation d'assainissement non collectif

Mobilités

- > Transport scolaire
- > La ViaRhona sur notre territoire
- > Le covoiturage

Enfance / Jeunesse

- > Crèche de la Semine
- > Crèche de Seyssel
- > Crèche / multi accueil de Frangy
- > Crèche / multi accueil de Seyssel Ain
- > Bébébus Karapat
- > Centres de loisirs
- > CIAS Ussets et Rhône
- > L'interview du Vice-Président

Activités / Loisirs

- > Piscine de la Semine
- > Base aqualoisirs de Seyssel Ain
- > Parking de Sur Lyand
- > Véloroute 62
- > Tennis couvert de la Semine

Arts et culture

- > La Clef des Ussets

Evènements

- > Fête de la neige 2019
- > Téléthon 2018
- > Inauguration maison de vie 2
- > Inauguration station d'épuration Vanzy - Chessenz

Haut-Rhône Tourisme



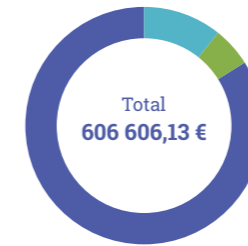
Budget Général 2018

Dépenses investissements



- 31% = 191 399,32 € / Immobilisations incorporelles
- 27% = 165 798,58 € / Emprunts et dettes assimilées
- 20% = 123 012,90 € / Immobilisations corporelles
- 10% = 63 871,03 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 5% = 33 338,84 € / Autres immobilisations financières
- 4% = 27 363,03 € / Subvention CCUR
- 2% = 12 250,00 € / Autres avoirs ou pénalités

Recettes investissements



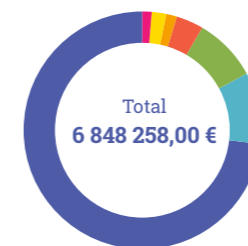
- 86% = 521 363,83 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10% = 61 147,00 € / Emprunts et dettes assimilées
- 4% = 23 735,30 € / Immobilisations corporelles

Dépenses fonctionnements



- 32% = 2 197 923,49 € / Autres charges de gestion courante
- 28% = 1 911 764,53 € / Charges à caractère général
- 27% = 1 851 766,53 € / Charges de personnel et frais assimilés
- 8% = 521 363,83 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 5% = 360 917,00 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 1% = 64 668,70 € / Charges financières

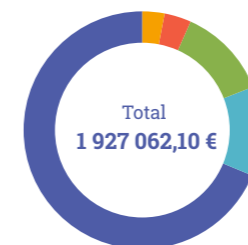
Recettes fonctionnements



- 73% = 4 996 461,50 € / Impôts et taxes
- 13% = 869 389,28 € / Dotations, subventions et participations
- 10% = 686 883,92 € / Atténuations de charges
- 2% = 110 464,35 € / Produits exceptionnels
- 1% = 88 498,30 € / Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 1% = 63 871,03 € / Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 0% = 32 689,62 € / Autres produits de gestion courante

La CCUR gère 12 budgets annexes alimentés par le budget principal et le budget assainissement qui est un budget autonome.

Etat de la dette 2018

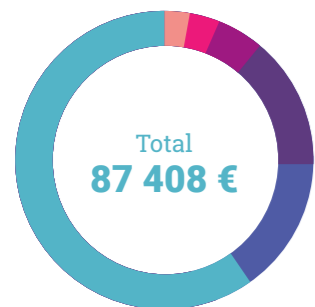


- 70% = 1 353 582,97 € / Assainissement
- 15% = 284 014,48 € / ZAC II
- 12% = 222 875,68 € / Principal
- 2% = 33 690,34 € / Zone de loisirs
- 2% = 32 898,63 € / Maison de vie



Bilan de l'aire d'accueil de grands passages des gens du voyage

En 2018, la CC Usses et Rhône a accueilli l'aire de grand passage des gens du voyage, à Musièges, sur le site du Pont des Douattes. La cohabitation avec le voisinage s'est bien déroulée et aucun incident n'a été signalé. Le financement a été assuré par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA), dont la Communauté de Communes est membre. Pour 2019, l'aire d'accueil sera située hors territoire d'Usses et Rhône.



Dépenses

- 51 928 € / Installations électriques provisoires
- 16 204 € / Indemnisation agriculture
- 14 052 € / Terrassements
- 3 163 € / Gestion des déchets
- 1 218 € / Sanitaires
- 843 € / Approvisionnement en eau

Recettes :

Droits de place : **1 860 €**

Accompagnement MED et Initiative Genevois

Pour soutenir les jeunes entreprises de son territoire, la Communauté de Communes Usses et Rhône est accompagnée par Initiative Genevois et la Maison de l'Economie Développement.



Initiative Genevois est une association à but non lucratif dont le rôle est d'appuyer les porteurs de projet (créateurs et repreneurs d'entreprise) via l'accueil et le conseil, le financement et le suivi des jeunes entreprises.

La Maison de l'Economie Développement intervient en complément d'Initiative Genevois, sur le volet accompagnement des entreprises. Elle conseille les dirigeants sur les thématiques d'implantations, de formations et de ressources humaines.



Propriétaires,

vous avez un terrain ou un bien à louer ? Un bureau, un entrepôt ou un local ?
Vous recherchez un bien, allez créer une entreprise ou rencontrez un problème de gestion du personnel ?

N'hésitez pas à nous contacter : urbanisme@cc-ur.fr - 04 50 44 79 86



ZAC II de la Semine

Le parc d'activités de la Semine poursuit son développement. De nouvelles entreprises sont implantées.

Parmi elles, la société Poncet, fournisseur et réparateur de matériel agricole, se développe et installe un nouveau site sur la Semine. Déjà implantée à la Balme de Sillingy, l'entreprise s'accroît et va créer à terme 20 emplois. L'entreprise est notamment à la recherche de mécaniciens agricoles, n'hésitez pas, postulez !

Savoie Volailles, déjà présent sur le site, est en plein essor et étend son champ d'action. L'entreprise s'agrandit pour désormais proposer une gamme spécialisée sur les salaisons.

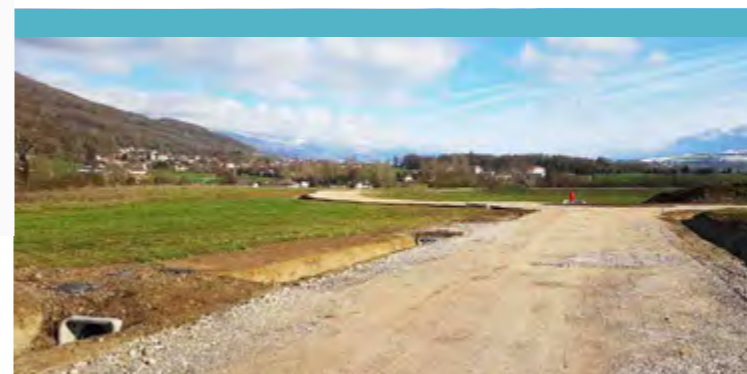
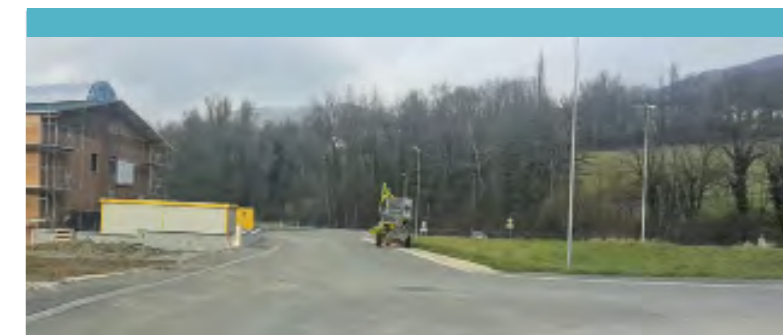
Enfin, l'entreprise Excoffier poursuit ses travaux d'implantation. Les premiers bâtiments devraient être livrés à l'été. Les activités du site seront dédiées au tri des alliages et à la valorisation des métaux. Une centaine d'emplois devrait être proposée à terme.

Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuit ses démarches pour agrandir le parc d'activités. Toujours à vocation industrielle et artisanale, le parc pourra accueillir de nouvelles entreprises et espérer de nombreuses créations d'emplois.

Zone du Vieux Moulin

La zone artisanale du Vieux-Moulin, située à Musièges, est désormais complète.

Les derniers lots encore disponibles sont en cours de vente et les constructions se développent. Le cabinet vétérinaire et l'entreprise Versant Bois devraient accueillir de nouveaux voisins d'ici la fin de l'année !



ZAE de Maboez

La zone artisanale de Maboez est en passe d'être livrée ! Initiée par la mairie de Corbonod, la création de la ZA de Maboez a été reprise par la Communauté de Communes lors de la fusion des intercommunalités. L'hiver 2017 n'ayant pas été en faveur des travaux, de nombreux retards ont été accumulés et certains ouvrages ont dû être repris.

Les travaux sont terminés et les lots sont disponibles à la commercialisation !

Contactez le service économie pour plus d'informations :
urbanisme@cc-ur.fr - 04 50 44 79 86



La MED a, par ailleurs, développé une bourse foncière et immobilière accessible à cette adresse :



med74.fr/trouver-un-local/

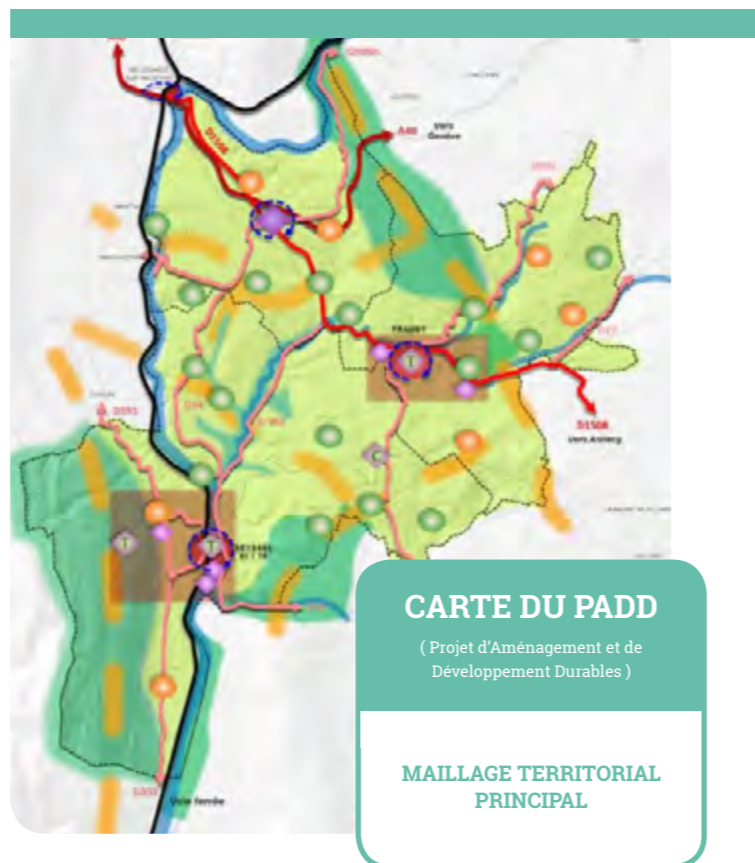


Le SCoT Usse et Rhône approuvé à l'unanimité !

Lancé en 2014, le SChéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé le 11 septembre 2018 à l'unanimité des Conseillers communautaires. Plusieurs années de réflexion ont été nécessaires pour poser les enjeux du territoire et en dégager des orientations d'aménagements pour les 15 prochaines années. Toutes les thématiques sont concernées, aussi nombreuses que variées, comme les déplacements, l'habitat, l'économie, les équipements, l'agriculture, les espaces naturels, les paysages...

Les services de l'État et les partenaires associés (Région, Département, chambres consulaires...) ont validé le SCoT présenté à l'approbation ! Le travail a même recueilli un avis très favorable sur tous les points présentés, en accord avec les lois en vigueur et notamment le Grenelle de l'environnement.

Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) se basent sur les projets définis par le SCoT.



Trois PLUi en voie de finalisation

Engagée depuis l'automne 2015, l'élaboration des trois PLU intercommunaux de la Semine, du Pays de Seyssel et du Val des Usse touche à sa fin. Après un travail de diagnostic territorial nécessaire, les élus de chaque territoire ont défini leur projet politique en faveur d'un développement raisonné de l'urbanisation : c'est le PADD. Les derniers mois ont été consacrés, pour les trois PLU intercommunaux, à la traduction règlementaire de ce projet politique : travail sur le plan de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Les 3 PLUi ont été arrêtés en Conseil communautaire le 11 juin dernier. Ils sont disponibles sur le site internet de la CC Usse et Rhône. Ils sont actuellement soumis à avis des personnes publiques (État, Région...) et une enquête publique sera organisée à l'automne.

Il s'agira de la dernière étape avant l'approbation des PLU intercommunaux, prévue fin décembre. Les PLU intercommunaux de la Semine, du Pays de Seyssel et du Val des Usse remplaceront alors les PLU des communes et les cartes communales.

Légende

- Limites des Communautés de Communes**
- Maillage urbain des pôles de vie :**
- Pôles centraux (villes de Frangy et Seyssel 01/74)
 - Pôles complémentaires
 - Pôles de proximité
 - Pôles fonctionnels multiusages
- Maillage économique principal :**
- Pôle majeur de la Croisette (mixité équipements / activités)
 - Zones d'activités principales (ZAP) (industrielles et/ou artisanales)
 - Pôles touristiques ou culturels principaux
- Maillage structurant des déplacements multimodaux :**
- Autonomie (AAD)
 - Axes routiers structurants (routes départementales), supports de développement des Transports collectifs
 - Axes ferroviaires
 - Pôles d'échange multimodal
- Trame environnementale structurante :**
- Réservoirs de biodiversité à protéger durablement
 - Qualité des cours d'eau à préserver et à améliorer
 - Economie agricole à préserver et à soutenir pour son rôle d'entretien de l'espace rural de « nature médiane », dans ses fonctions écologiques et paysagères
 - Perméabilité des principales continuités d'espaces naturels et agricoles, à préserver pour les déplacements de la faune



L'interview du Vice-président



Quels sont les projets à venir concernant la collecte des déchets ménagers pour la CC Usse et Rhône ?

Quels sont les actions environnementales menées par la CCUR ?

Patrick BLONDET
Vice-Président de l'environnement

Qu'en est-il du projet de déchetterie à Frangy ?

Tout d'abord, suite à l'appel d'offre réalisé en 2018, la collecte des ordures ménagères est réalisée par le groupement conjoint SME/Excoffier sur l'ensemble du territoire, depuis le 01/01/2019.

De plus, et avec la coopération de notre prestataire de collecte, une étude est en cours pour la mise en place de conteneurs semi enterrés avec un déploiement progressif à partir de 2019. Les conteneurs semi enterrés permettent un regroupement des points d'apports volontaires et une optimisation de la collecte tout en assurant un service de qualité pour les usagers.

La CCUR est engagée dans plusieurs actions pour la protection des milieux naturels.

Un plan de sensibilisation au grand public sur les Espaces naturels sensibles a été réalisé avec le concours d'ASTER et le soutien financier du CD 74.

Des travaux de restaurations des Zones Humides du territoire (avec un plan d'action pluriannuels) sont engagés et menés en partenariat avec le SMECRU et ASTERS.

Enfin, la gestion et l'entretien des cours d'eau (enlèvement d'embâcles, gestion des rives etc..) sur les Bassins versants des Usse et du Rhône sont respectivement réalisés avec le SMECRU et le SHR.

La déchetterie actuelle de Frangy est devenue obsolète et saturée par le flux de déchets en constante augmentation (30% supplémentaire chaque année). Pour répondre à cette demande, La CCUR a donc lancé une phase d'études pour la réalisation d'une nouvelle déchetterie dans la commune de Frangy. Ce nouveau site comportera 13 bennes à quai et une plateforme de déchargement des déchets verts. La CCUR souhaite conclure rapidement l'ensemble des modalités administratives nécessaires à la réalisation d'une telle installation pour commencer les travaux d'ici mi 2019 - 2020.

Il est rappelé également que l'accès aux déchetteries du territoire pour les professionnels (artisans, commerçants..) reste gratuit mais uniquement autorisé en semaine. Le vendredi après-midi et le samedi toute la journée sont réservés aux particuliers (jours de forte affluence).



Continuons et améliorons le tri de nos déchets

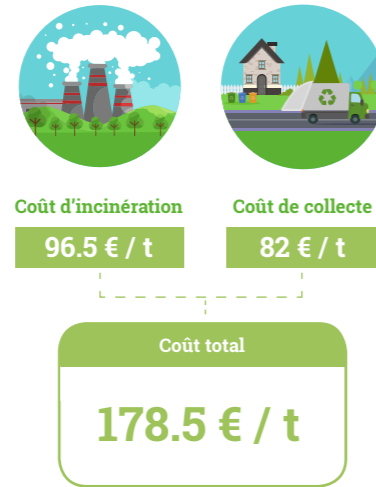
Comme chaque année, le SIDEFAGE a organisé une campagne de caractérisation des déchets ménagers (ordures ménagères retrouvées en sacs poubelle) sur le territoire de la CCUR. Les résultats montrent une progression du tri sélectif.

Presque la moitié (45,8%) des déchets ménagers ne devraient pas se retrouver dans nos poubelles.

Pour rappel, le tri sélectif (et donc le recyclage) permet de fabriquer de nouveaux objets à partir de certains déchets et le compostage des déchets verts sert à l'amendement des plantes.

Ces deux procédés permettent de diminuer les tonnages résiduels d'ordures ménagères et sont donc bénéfiques pour notre environnement.

A ce jour le coût de traitement des ordures ménagères pour la CCUR se répartit ainsi :



En conséquence

Une amélioration du tri et du compostage permettrait donc de **baiss**er le coût du traitement des OMR (incinération et collecte) de 40%, soit une économie de 306 000 € par an pour l'ensemble de la collectivité.

Pour incinérer moins, il suffit d'acheter des produits moins emballés et de faire l'effort de trier ses déchets.

N'oubliez pas que ce que vous jetez c'est ce que vous achetez et c'est VOUS qui détenez le moyen de faire diminuer les tonnages de vos poubelles !



Proposition d'acquisition d'un composteur individuel

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production du compost.

Le compostage individuel permet :

- de recycler chez soi certains déchets organiques (épluchures, restes de repas, tonte, feuilles mortes...)
- de diminuer la quantité de déchets à éliminer
- de produire un compost de qualité

C'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. **La CCUR vous propose d'acquérir un composteur individuel (400 litres) au coût de 20€.**



Pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle environnement :

www.usses-et-rhone.fr/Environnement

04 50 77 93 55

accueilsemine@cc-ur.fr

CONTENEUR JAUNE | CONTENEUR BLEU | CONTENEUR VERT | POUBELLE MÉNAGÈRE | COMPOSTEUR INDIVIDUEL | MAGASIN OU DÉCHETTERIE

LES FLACONNAGES PLASTIQUES ET LES EMBALLAGES EN MÉTAL | TOUS LES PAPIERS, LES PETITES CARTONNETTES ET LES BRIQUES | LE VERRE | LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS | LES DÉCHETS COMPOSTABLES | AUTRES DÉCHETS

Briques de lait - cartons à pizza - papiers y compris livres et manuels cartonnés de céréales ou de yaourts | Bouteilles d'eau - boîte de conserves - flacons de produits ménagers - barquettes en aluminium | Bouteilles - bocaux - pots | Pots de produits laitiers - couches - sacs et films plastiques | Épluchures - herbes - feuilles - filtres à café - sachets de thé - fleurs fanées | Les gros cartons - les piles - les ampoules basse consommation - le petit électroménager



Composition des Ordures Ménagères Résiduelles de la Communauté de Communes Usse et Rhône

Harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Dans le cadre de la fusion des trois anciens territoires, la CCUR a été obligée d'harmoniser les taux de la TEOM en effectuant un taux moyen pondéré.

En conséquence, la TEOM applicable sur le territoire de la CC Usse et Rhône est de 10.06 % à partir de 2018.



10.06 %

Horaires des déchetteries - horaires d'été du 1^{er} avril au 30 octobre

	FRANGY à compter du 1 ^{er} avril	ST-GERMAIN-SUR-RHONE à compter du 2 mai	SEYSSEL
LUNDI	14h - 17h30		9h - 12h
MARDI			9h - 12h
MERCREDI	9h - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 16h30	9h - 12h 14h - 17h
VENDREDI	14h - 17h30		14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 17h30	8h30 - 12h 13h30 - 16h30	8h30 - 12h30 13h30 - 17h15



Eau potable

Compétence Eau potable

La CCUR a lancé une étude concernant le transfert de la compétence Eau potable. La prise de compétence par la Communauté de Communes est prévue, par la loi, au 1^{er} janvier 2020, sauf si les communes en demandent le report. Dans ce cas, la CC devra prendre la compétence au plus tard au 1^{er} janvier 2026. En outre, 17 collectivités du territoire de la CCUR ont lancé une étude diagnostic de leur système d'alimentation en eau potable pour faire un

état des lieux sur la ressource en eau, le fonctionnement de leurs unités d'alimentation et du réseau d'eau.

En parallèle, la CC Usse et Rhône engage le schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau potable à l'échelle des 26 communes. Ce schéma permettra de définir, en commun, les futurs investissements en matière d'eau potable.





Présentation des Services d'Assainissement Collectif et Non Collectif

La CC Usse et Rhône est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif pour l'ensemble de ses 26 communes.

Les eaux usées doivent être traitées avant tout rejet, pour prévenir les risques de pollution et rejeter des eaux pures dans les cours d'eau.

On distingue deux types d'assainissement :

• Soit les eaux sont évacuées dans un réseau collectif (tout-à-l'égout). Le SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif) est en charge de ce réseau.

• Soit elles sont récupérées par un dispositif autonome ou individuel. Le suivi de ces équipements est assuré par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Pour savoir de quel service les usagers dépendent, il faut consulter le zonage d'assainissement (disponible sur le site de la Communauté de Communes Usse et Rhône à la semine).

La CCUR révisé actuellement le zonage d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Aujourd'hui, les études opérationnelles sont bien avancées et une enquête publique sera organisée très prochainement.

Le Service Public d'Assainissement Collectif

Il assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation des réseaux d'eaux usées, des stations de pompes et des équipements de traitement des eaux usées. Il gère plus de 6 300 abonnés.

La collectivité doit sans cesse entretenir ces réseaux existants, mais également les étendre, afin d'améliorer le service public rendu aux usagers.

Ainsi, tous les programmes initiés par les ex-Communautés de Communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse ont été poursuivis par la CCUR. Ainsi, les stations d'Anglefort, Chilly Novéry et Chilly Coucy/Mougny sont actuellement en cours d'agrandissement. La station de Chêne-en-Semine « La Tassonière » a été rénovée au premier semestre 2018. De plus, des travaux d'assainissement ont été réalisés sur les réseaux de Desingy, Arcine, Frangy, Vanzy et Chessenaz.


Pour l'année 2019, deux dossiers d'agrandissement sont en cours pour les stations de Saint-Germain-sur-Rhône (Cusinens et Bel Air). Quant à la station de Marlioz, qui doit être abandonnée dû à des glissements de terrains, son remplacement est en cours d'étude.

 **Equivalent - habitants** **22794**

 **Linéaire de réseau** **172 km**

 **Postes de refoulement** **25**

 **Stations d'épurations** **33**

 **Regards de visite implantés sur le réseau public** **4600**

Adhésion à la charte Qualit'ANC

La CCUR s'est engagée dans une démarche de qualité pour **promouvoir l'amélioration et/ou le maintien de la qualité** de l'Assainissement Non Collectif (ANC) sur son territoire afin de limiter son impact sur la santé publique et les milieux naturels en adhérant à la charte QUALIT'ANC.

Cette charte réunit les différents acteurs de l'ANC autour d'objectifs communs :

Valoriser les entreprises ayant de bonnes pratiques

Améliorer et harmoniser les pratiques.

Intégrer l'ensemble des corps de métier

L'adhésion est annuelle via une cotisation et son renouvellement se fait chaque année sur demande.

Installation d'assainissement non collectif

Depuis le 31 décembre 2012, si vous êtes concerné par une installation autonome, elle doit avoir été contrôlée récemment. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez contacter les services du SPANC au 04 50 77 93 55 ou par mail spanc@cc-ur.fr (le contrôle est gratuit car financé par votre redevance annuelle d'assainissement).

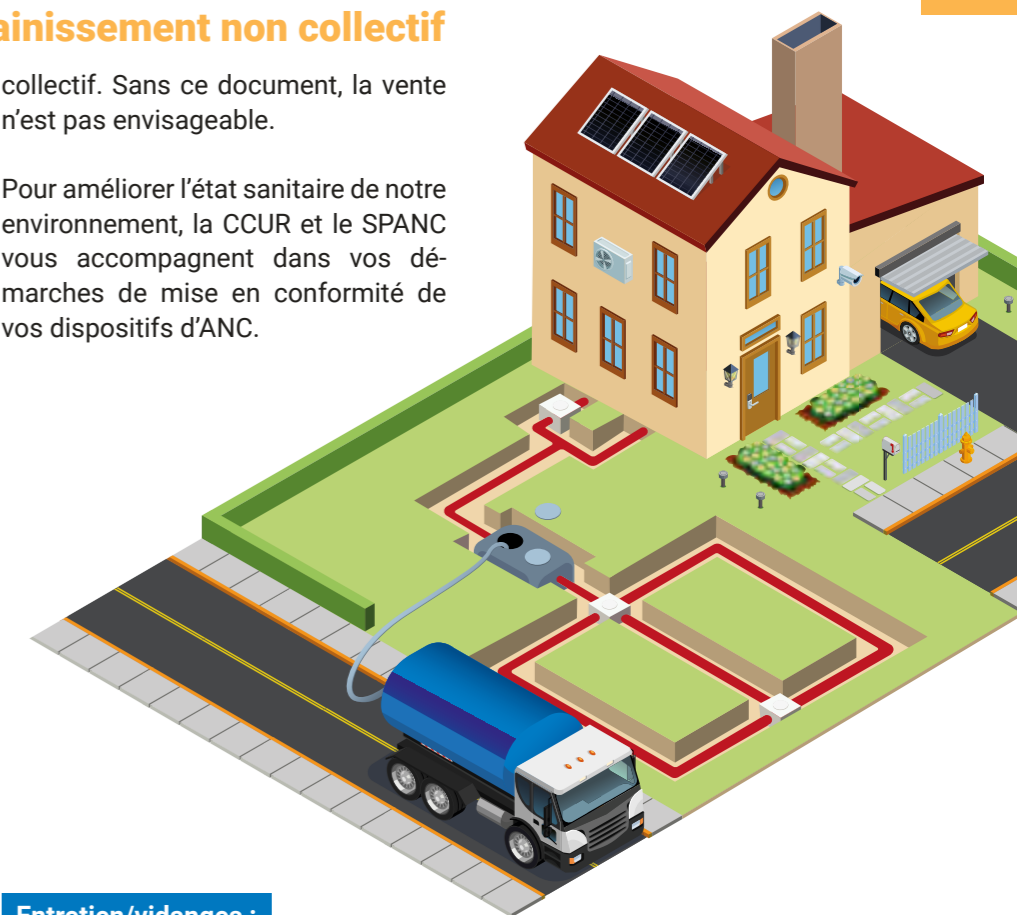
Sur l'ensemble du territoire de la CCUR, 70% des installations autonomes sont non-conformes.

Cela signifie que beaucoup d'habitations rejettent tout ou en partie des eaux usées issues des WC, salles de bain, machines à laver le linge et la vaisselle, etc. directement dans le milieu naturel...

En cas de vente de votre bien immobilier (et ce depuis le 1^{er} janvier 2011), au moment de la signature de l'acte, le diagnostic d'assainissement non collectif est à joindre au dossier de diagnostic technique au même titre que d'autres diagnostics. C'est le rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, qui fait état de diagnostic d'assainissement non

collectif. Sans ce document, la vente n'est pas envisageable.

Pour améliorer l'état sanitaire de notre environnement, la CCUR et le SPANC vous accompagnent dans vos démarches de mise en conformité de vos dispositifs d'ANC.



Entretien/vidanges :

En 2019, la CCUR lancera un marché à bon de commande auprès d'un prestataire de vidanges agréé des systèmes d'assainissement non collectif afin de négocier des prix avantageux et faciliter les démarches aux usagers pour faire vidanger leur fosse.

Aide de réhabilitation SPANC

La CC Usse et Rhône apporte une aide financière aux usagers pour réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif en attribuant **un forfait de 2 000 € aux 30 premiers usagers qui signeraient une convention.**

Quand ?

Les travaux seront à réaliser en 2019 et 2020.

Quels types d'installations sont concernés ?

Cela concerne les dispositifs autonomes, non-conformes et antérieurs à 1996.

À cette aide s'ajoute :

Communes d'Anglefort, de Corbonod et de Seyssel Ain :

Soutien du Département de l'Ain participation de 20 % du montant HT des travaux, plafonné à 7 000 € soit un maximum de 1 400 €.

Communes de Haute-Savoie :

Soutien du Département de Haute-Savoie : aide à la réalisation des études préalables aux travaux. Taux d'aide de 30% pour chaque étude, coût plafond de 450 € HT (soit 540 € TTC).

Pour toute information complémentaire :



www.usse-et-rhone.fr/Adhesion-a-la-charte



La ViaRhona sur notre territoire

Pour débuter 2019, la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) a annoncé son arrivée dans Vélos & Territoires. La CCUR regroupe 26 communes de la région Auvergne Rhône-Alpes qui partagent le cap de la France à vélo 2030. Deux grands itinéraires cyclables traversent ce territoire, la V62 sur 13 km et la ViaRhona - Eurovélo 17 sur 27 km. Bienvenue au sein du réseau ! La ViaRhona, à Seyssel, sera réhabilitée pour réparer le tablier de voirie et installer une couche de protection contre les racines.

HAUTE-SAVOIE

CC Usse et Rhône, CC Fier et Usse, La Balme-de-Sillingy, Annecy, Seyssel (Haute Savoie)

Légende

- Site propre ouvert
- Site partagé
- Tracé non défini
- Information non connue
- Non ouvert

Autres itinéraires cyclables nationaux
EPCI traversés par les véloroutes
Parcs naturels régionaux

Coût des études
172 000 € HT

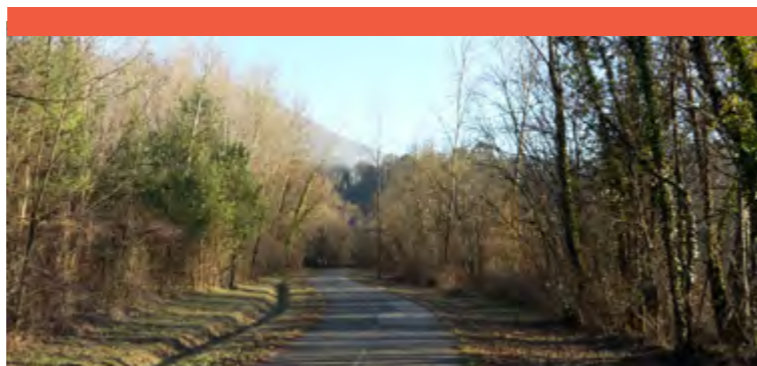
Montant des travaux
4 000 000 € HT

Soutien du Département
80 %

Le covoiturage - travaux de remise à votre disposition

Le covoiturage est en plein essor, par le biais notamment de services nouveaux tels que Blablacar ou Rezo Pouce, ainsi que l'application Mov'ici proposée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce contexte et dans une volonté de faciliter les mobilités, plusieurs parkings sont localisés à Usse et Rhône : le parking de la Croisée à Chêne-en-Semine (100 places), l'un des deux parkings de Frangy situés au rond-point de l'entrée ouest (30 places), de l'Esplanade (40 places), le parking de Minzier au Pont-Fornant (40 places), sans compter celui de la gare de Seyssel-Corbonod. Des projets sont en réflexion (Chaumont...).

Le covoiturage est une forme de plus en plus prise de déplacement. Des évolutions législatives à venir devraient faciliter son usage. La CC Usse et Rhône souhaite s'investir dans les nouveaux modes de déplacement et soutenir la pratique du covoiturage.



Vers une véloroute entre Contamine, Frangy et Seyssel !

Le projet de véloroute V62 relie Annecy à Seyssel. L'itinéraire sera essentiellement aménagé en site propre mais n'est pour l'instant pas encore balisé aux couleurs de la V62.

Les premiers travaux commenceront dès 2019 à l'échelle des Communautés de Communes Fier et Usse et Usse et Rhône. La CC Usse et Rhône œuvre à la poursuite de l'itinéraire sur son territoire pour que la V62 puisse rejoindre la ViaRhona à Seyssel. Certaines difficultés compliquent l'identification du dit tracé : « rares espaces », routes difficiles à aménager, en bordure des Usse, dans des zones très pentues avec parfois des enjeux environnementaux forts. Un maître d'œuvre a été recruté et l'étude pré-opérationnelle se déroulera sur 2018.

Transports scolaires



1 798 élèves

42 circuits de car

- 14 écoles primaires et maternelles
- 8 collèges
- 5 lycées

Tarifs transports scolaires

enfant(s)	1	2	3 et +
Tarifs	70 €	130 €	180 €

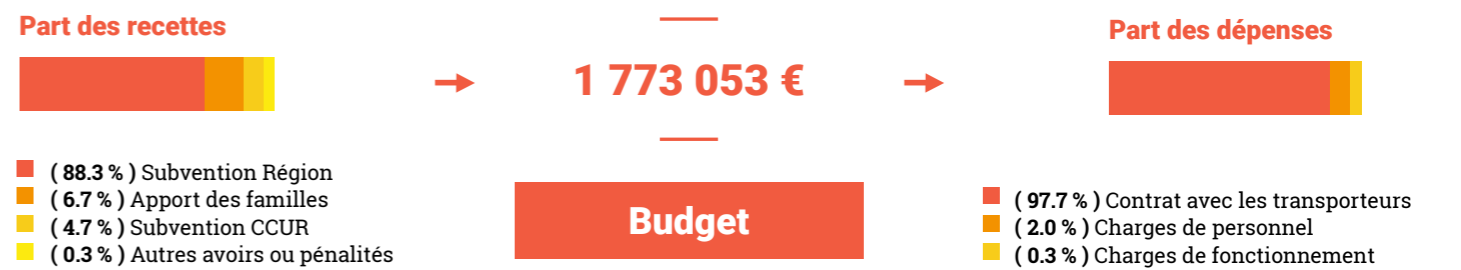
N'hésitez pas à contacter les services de la CC pour toute observation ou pour signaler un problème. **La CC Usse et Rhône reste l'interlocuteur privilégié dans l'organisation des transports.**

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site de la CC Usse et Rhône (fiches horaires, circuits, signaler un problème..)

www.usse-et-rhone.fr/Scolaire

La CC Usse et Rhône agit pour les transports scolaires dans ses communes haut-savoyardes, en délégation de la Région. Dans les communes de l'Ain (Anglefort, Corbonod, Seyssel Ain), c'est le Département qui gère le service.

Pour les élèves non-inscrits ou qui ne bénéficient pas de la proximité d'une ligne de car et domiciliés à plus de 3 km de leur établissement scolaire, la Région octroie une allocation individuelle de transport.



<p>Secteur de Seyssel</p> <p>24, place de l'Orme 74910 Seyssel</p> <p>04 50 48 88 17</p> <p>transport-scolaire1@cc-ur.fr</p>	<p>Secteur de Frangy</p> <p>35, place de l'Eglise 74270 Frangy</p> <p>04 50 44 79 86</p> <p>transport-scolaire2@cc-ur.fr</p>	<p>Communes de l'Ain (Anglefort / Corbonod / Seyssel 01)</p> <p>45 av. Alsace-Lorraine - BP 10114 01000 Bourg-en-Bresse</p> <p>04 74 22 14 20</p> <p>transports@ain.fr</p>
---	---	---

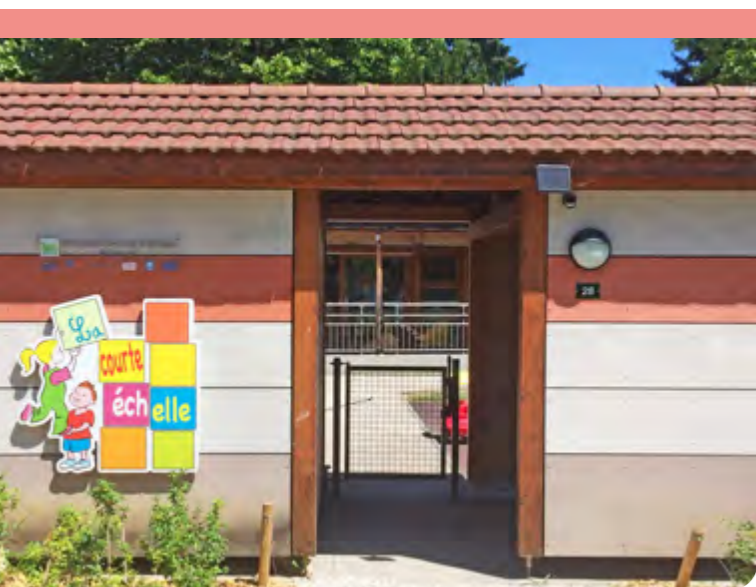


42 places de crèche sont en cours de création à Usses et Rhône ! Un multi-accueil va ouvrir ses portes à Seyssel (22 places). L'extension de l'offre existante portera le nombre de places à 104 dans la Communauté de Communes. À ce jour, 82 places sont réparties dans les multi-accueils de la Semine, Frangy et Seyssel Ain, plus celles du Bébébus (17 places). En outre, un relais d'assistantes maternelles intercommunal va être créé.



22 places de crèche en plus à Seyssel en janvier 2020

À Seyssel, le permis a été accordé. Le maître d'œuvre a été retenu, les travaux vont débuter au printemps pour une ouverture prévue au 1er janvier 2020. La future crèche sera installée au rez-de-chaussée de la Maison de Pays de Seyssel. Elle sera accompagnée d'un relais d'assistantes maternelles situé au 1er étage. La gestion du futur multi-accueil est prévue pour être la plus en adéquation possible avec celui existant à Seyssel Ain (15 places).



Crèche de la Semine

La crèche de la Semine accueille vos enfants de moins de 4 ans de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Sa capacité est de 25 places. Les enfants évoluent dans des locaux spécialement adaptés, dans un cadre agréable. Des activités sont régulièrement organisées pour favoriser leur éveil.

Pour toute information complémentaire :
 ✉ multiaccueillemine@cc-ur.fr
 ☎ 04 50 10 68 70



Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service petite enfance :
 ✉ social.petiteenfance@cc-ur.fr
 ☎ 04 56 56 15 30

Crèche multi accueil de Frangy

La « Courte Échelle », à Frangy, accueille les enfants de moins de 4 ans sur toute la semaine. Les plages d'ouverture ont été élargies sur les 5 jours de la semaine en 2018, incluant donc le mercredi ! La crèche accueille 25 petits toute l'année, extensible à 28 en prenant en compte l'occasionnel. Les enfants évoluent dans des locaux, aménagés pour leur éveil et leur épanouissement. Ils vont être agrandis dès cette année pour améliorer l'organisation du bureau et du stockage.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Planète Karapat :
 🌐 www.karapat.fr ☎ 06 08 96 03 05



Bébébus Karapat

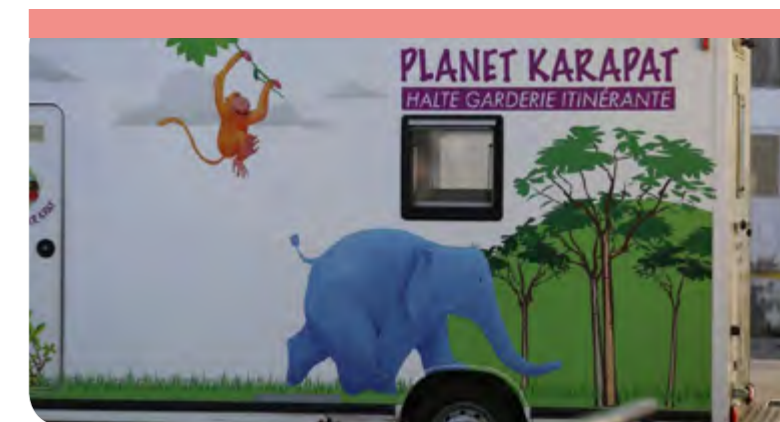
Le Bébé-bus est un véhicule dédié à l'accueil des tout-petits, d'une capacité de 17 places. Il est présent le lundi à Chêne-en-Semine (maison de vie 1), le mardi à Chilly (salle des fêtes), les mercredi et jeudi à Minzier (salle de la bibliothèque),

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Planète Karapat :
 🌐 www.karapat.fr ☎ 06 08 96 03 05

Crèche/Multi accueil de Seyssel-Ain

« Les Marmottes » à Seyssel-Ain accueille les enfants de moins de 4 ans et dispose d'une capacité de 15 places. Les enfants sont accueillis dans des locaux clairs, chaleureux et sont adaptés aux plus petits. Ils ont accès aisément à des espaces extérieurs parfaitement sécurisés. La climatisation va être installée en 2019, ainsi que des aménagements pour le bureau et le stockage ! La crèche sera complémentaire avec celle de Seyssel 74 qui sera dotée de 22 places supplémentaires !

Pour toute information complémentaire, merci de contacter la crèche :
 ✉ marmottes@alfa3a.org
 ☎ 04 50 48 29 24



Centres de loisirs

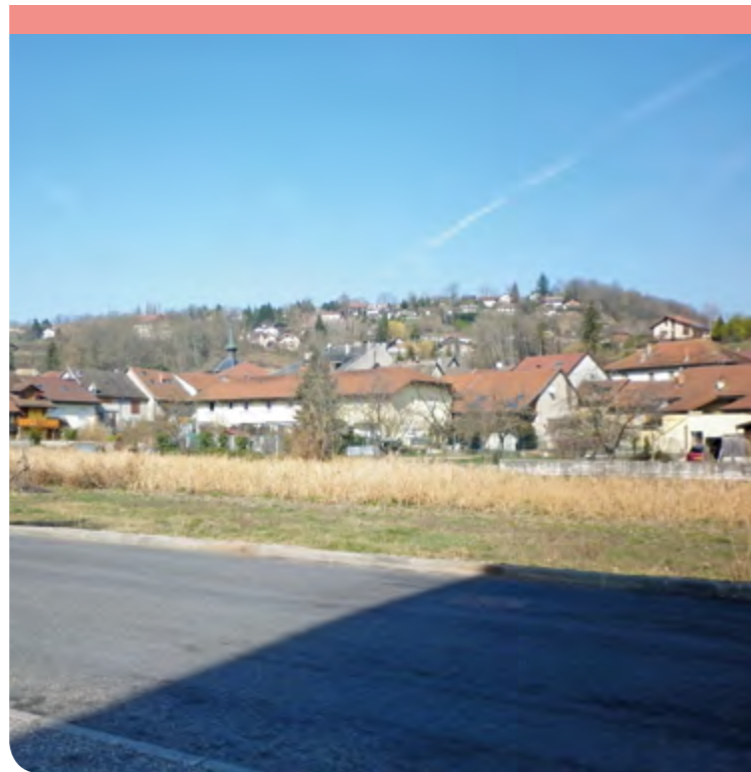
Cally-Nant / Franclens	Le Triolet / Minzier	Colombier / Minzier
🏠 24, place de l'Orme 74910 Seyssel ☎ 04 50 48 88 17 ✉ transport-scolaire1@cc-ur.fr	🏠 35, place de l'Eglise 74270 Frangy ☎ 04 50 44 79 86 ✉ transport-scolaire2@cc-ur.fr	🏠 83, rue des Peupliers - La Trille 01420 Corbonod ☎ 04 50 56 18 30 ✉ famillesruralescorbonod@gmail.com
🌐 www.frangy.fr / rubrique Enfance -Jeunesse		

Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Le CIAS est rattaché à la Communauté de Communes Usses et Rhône. Cette dernière avait 2 ans pour se prononcer sur l'intérêt communautaire des opérations portées par le CIAS Usses et Rhône. Aussi, lors du conseil communautaire du 11 décembre 2018, il a été retenu, au titre de la compétence optionnelle « action sociale, enfance et jeunesse » que sont d'intérêt communautaire :

- la propriété, la création, l'acquisition et la gestion de l'EHPAD du Val des Usses
- l'aide à la gestion des associations d'aides à la personne ou à caractère social par l'octroi de subventions

Les efforts sont donc concentrés sur l'évolution de l'EHPAD : acquisition des terrains pour la construction du futur EHPAD, choix du maître d'œuvre, financement de l'opération ainsi que sur le soutien aux associations d'aide aux personnes fragiles.



André-Gilles CHATAGNAT

Vice-président de la petite enfance, de la jeunesse, et des personnes âgées



L'interview du Vice-président

En 2018, la CCUR annonçait un multi accueil dans la commune de Seyssel, avez-vous une date d'ouverture ?

Prévue en septembre 2019, l'ouverture a été reportée à janvier 2020. En effet, suite au désistement de la maîtrise d'œuvre, il a fallu en retrouver une pour reprendre ce dossier. Le planning est serré mais à ce jour respecté et nous avons toute confiance pour la suite. Cette nouvelle crèche de 22 berceaux viendra augmenter la capacité d'accueil sur notre territoire : il existe déjà 3 structures, une de 15 berceaux sur Seyssel Ain, deux de 25 berceaux sur Frangy et sur Chêne en Semine.

Nous avons également étendu l'offre du « Bébébus » (17 places) qui est présent dorénavant le lundi à Chêne-en-Semine. Ce service est déjà proposé depuis plusieurs années le mardi à Chilly, les mercredi et le jeudi à Minzier.

À noter également qu'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est prévu au 1er étage du multi accueil de Seyssel pour les assistantes maternelles de notre territoire.

Depuis plusieurs années, on entend parler de l'EHPAD. Qu'en est-il ?

En effet, c'est un dossier qui date de plusieurs années, nourri de diverses réflexions.

Le CIAS a dû prendre une décision entre une rénovation en site occupé, avec toutes les nuisances envers les résidents que cela engendre, et une délocalisation. C'est cette dernière qui a été choisie. Plusieurs terrains ont été proposés et le site de « les Bottières » a été retenu. Il se situe sur la commune de Frangy à 300 mètres de l'EHPAD actuel en direction du collège. La capacité reste la même, 82 lits, et cette nouvelle construction permettra une fonctionnalité adaptée pour le mieux vivre des résidents.

Un concours d'architecte a eu lieu et un dépôt de permis de construire prévu cet automne.

Et la maison de santé du Balcon des Usses à Frangy ?

Le permis de construire est déposé. Cette maison de santé aura la capacité d'accueillir au rez-de-chaussée 14 professionnels de santé. Les étages seront composés d'appartements proposés à la vente.

Les travaux débuteront en septembre, à la place de l'ancienne caserne des sapeurs pompiers de Frangy.

Comment soutenez-vous les centres de loisirs ?

Les centres de loisirs existants sont gérés par des associations. Nous travaillons pour une harmonisation de ces accueils et une cohérence de l'offre sur le territoire.

En 2018, un centre de loisirs a été organisé par l'association Familles Rurales de l'Ain à Corbonod.

De même, le groupe scolaire de Clarafond-Chessenaz-Vanzy a souhaité proposer ce service. Pour répondre à cette demande, le centre de loisirs du Triolet à Minzier s'est transformé et est devenu un centre multi-site « La Donnaz-Triolet ».

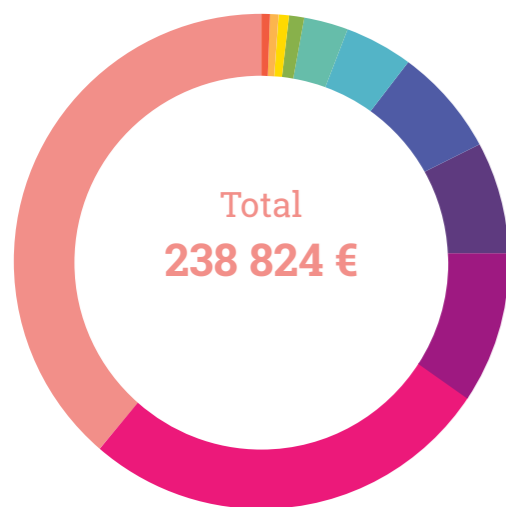
La CCUR apporte un soutien financier aux centres de loisirs afin d'offrir ce service plus que nécessaire sur notre territoire et accompagne leur développement.

D'autres accueils privés pour les jeunes enfants existent sur



Recettes

- 195 502 € / Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée
- 32 223 € / Excédent de fonctionnement capitalisé
- 11 000 € / Groupement de collectivités et collecte status particuliers



Dépenses

- 93 554 € / Soutien aux associations d'aide à la personne
- 81 810 € / Contrats et prestations de services
- 49 500 € / Honoraires
- 5 945 € / Annonces et insertions
- 3 500 € / Frais d'affranchissement
- 2 000 € / Concours divers
- 1 715 € / Charges de personnel et frais assimilés
- 500 € / Subventions aux associations
- 100 € / Soldes exécution section reporté
- 100 € / Frais d'études, de recherches, de développement
- 100 € / Immobilisations corporelles



Bilan du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand Colombier

Malgré un début tardif (mi-janvier), la saison d'hiver 2018/2019 du domaine nordique de Sur-Lyand/Grand-Colombier a été particulièrement bonne en termes de fréquentation.

La saison a réellement débuté le dimanche 20 janvier lors de la fête de la neige qui a connu une affluence record avec plus de 1400 visiteurs. La neige tombée ensuite en abondance et le soleil radieux qui a perduré tout au long de l'hiver, ont attiré énormément de monde, en particulier pendant les vacances de février. Nous avons en effet accueilli près de 5000 pratiquants

individuels (2300 pour du ski de fond et 2700 pour de la raquette) et plus de 2800 pratiquants pour les groupes et les scolaires (dont environ 2300 élèves des écoles des Usse et Rhône ayant bénéficié gratuitement de l'accès aux pistes et de la location du matériel nordique). Ces chiffres ne comptabilisent pas la fréquentation de la piste de luge qui est probablement l'une des plus prisées du secteur.

Ces résultats confirment l'importance que représente ce site nordique de proximité pour les habitants du territoire et pour les scolaires.

Base Aqualoisirs de Seyssel

Pour Haut-Rhône Tourisme, gestionnaire des infrastructures touristiques communautaires, une saison chasse l'autre, et notre équipe prépare désormais activement l'ouverture de la base nautique Aqualoisirs.

En attendant les travaux de requalification de la base nautique comprenant notamment le réaménagement de l'aire de camping-cars (2020) et la reconstruction d'un bâtiment pour les activités de loisirs (2020), nous réaliserons néanmoins cette année au côté de la CCUR quelques petits aménagements permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs. Ces aménagements concerneront notamment la réfection de la terrasse du snack, l'agrandissement de la plage réservée au groupe, la réparation des pontons, l'installation de nouveaux barbecues, ...

Le Snack de la plage et Prolynx Sport ont, dès à présent, repris leurs activités respectives. Le plan d'eau de baignade sera, quant à lui, ouvert à partir du 15 juin (dans un premier temps les samedis et dimanches), puis tous les jours de 11h00 à 18h30 en juillet et en août.



Activités nautiques et baignades à la piscine de la Semine, à la base nautique aqualoisirs et au nouveau plan d'eau de Mansin à Anglefort.

En plus des activités habituelles proposées à la base nautique Aqualoisirs, initiez-vous au baby ski à partir du 15 juin et à la voile du 12 au 16 août avec un tarif préférentiel pour les habitants d'Usse et Rhône.

Profitez également des « AfterWork Paddle » du 12 au 15 août. Pleins d'autres activités vous attendent.

Piscine de la Semine

Située dans un beau cadre de verdure, la piscine de la Semine accueille chaque année un large public. Les collégiés et les écoles primaires ont l'opportunité d'en profiter dès le mois de mai pour s'exercer à la pratique de la natation.

	Ouverture / fermeture 2019	mercredi 3 juillet / dimanche 1er septembre
	Horaires	tous les jours de 11h à 19h

	2017	2018	> + 3337
	13768	17105	

Plan d'eau de Mansin

Situé à Anglefort, le plan d'eau de Mansin sera ouvert du 1^{er} juillet au 31 août. Espace de baignade surveillée de 13h à 19h. Accès gratuit. Activités aquatiques, leçons de natation, aquagym, pêche, aire de pique-nique

Aire de camping-cars

La CC Usse et Rhône aménage une aire d'accueil des camping-cars sur la base nautique de Seyssel. Elle est destinée à mieux organiser le stationnement des véhicules et à offrir tous les services nécessaires à leur bon accueil. La future aire de camping-cars disposera de 22 places et sera aménagée au bord du Rhône. Les études se poursuivent. Il ne sera pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale au regard de la zone Natura 2000, les études d'impact suffisent. Le montant total des aménagements et équipements est de 205 000 € et l'entrée en service est prévue pour le printemps 2020.



Tennis couvert de la Semine

Initié par l'ex-Communauté de Communes de la Semine, le terrain de tennis couvert a été repris par la CC Usse et Rhône. Il se compose d'un court de tennis couvert et un local annexe de 70 m² comprenant vestiaires, sanitaires, bureau, local de rangement et un espace de convivialité. Cet équipement a vocation à permettre la pratique du tennis de loisirs pour une centaine de licenciés auprès du club intercommunal créé en 2015.

Les travaux ont eu lieu à l'automne 2018 et les courts ont été inaugurés fin mars 2019.

Le budget des terrains de tennis couvert est de 672 052 €, dont 80 % sont soutenus par l'État, la Région et de Département.



Pour contacter le Tennis club de la Semine :
 tennis.club.semine@gmail.com



Extension de la salle omnisports de la Semine

Après la création d'un tennis couvert, la Communauté de Communes poursuit le développement cohérent de la zone de loisirs de la Semine en créant une annexe à la salle omnisport. Cela permettra de répondre aux besoins du club bouliste féminin, qui ne dispose pas de vestiaire séparé. L'extension permettra la réalisation d'une salle de convivialité accessible à tous les clubs ou associations du territoire Usse et Rhône, ainsi qu'à la Communauté de Communes

La Clé des Usses

L'année scolaire 2018-19 est bien entamée, La Clé des Usses est repartie en septembre sur les chapeaux de roues, grâce à une convention renouvelée avec la CCUR et au soutien du Département.

Cet Etablissement d'Enseignement Artistique, fort de ses 14 professeurs diplômés, accueille cette année 135 élèves de 4 à 65 ans en provenance de tout le territoire et au-delà : un succès reflétant l'engouement pour la Musique et le Théâtre qui ont l'art de rassembler les populations et combattre les solitudes !

Votre Ecole fourmille de projets et depuis la rentrée, elle ne chôme pas... Elle anime avec bonheur et rigueur cours d'éveil, formation musicale, cours d'instruments (au nombre de 15... renseignez-vous, il y a sûrement celui que vous cherchez !), et de théâtre. Dans ses murs, vous trouverez également : cours de chant, de technique vocale, préparation à l'Option musique du bac, un atelier de musique amplifiée et un orchestre.

Depuis longtemps, La Clé des Usses s'est fixé pour mission de partager musique et culture et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Au-delà du partenariat avec la Ferme des Roches, elle poursuit depuis septembre ses collaborations fructueuses avec les associations, écoles et communes du territoire : rentrée scolaire en musique à Eloise et Chilly, journées du patrimoine à Vanzy et Chaumont, contes en musique à la bibliothèque de Franc lens, projection de film suivi de débat à Frangy et atelier Théâtre au Collège du Val des Usses... ces activités diverses et variées sont venues compléter plusieurs concerts et spectacles de théâtre ouverts à tous et libres d'accès... C'est certain, vous nous avez déjà croisés !

Et ce n'est pas tout, l'Etablissement prévoit pour la suite de l'année scolaire - une ½ journée « découverte des cuivres » suivie d'un concert le 23 mars prochain (5€ pour les non-membres, ouvert à tous sur inscription), - un stage des Arts du cirque durant les vacances de printemps (3 ou 4 groupes ado-adulte / primaire / maternelle) dès 25€, ouvert à tous, sur inscription. Et de nombreux autres concerts et animations gratuits en bibliothèque, en EHPAD ou ailleurs ! Tous ces rendez-vous à ne pas manquer ainsi que les tarifs et horaires des cours sont détaillés sur la page Facebook et le site Internet.

Rejoignez-nous : entrez dans la ronde !



cle-des-usses.fr/

LA CLÉ DES USSES
ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE
USSES ET RHONE



Inauguration maison de vie 2



Inauguration step de Vanzy - Chessenzaz



Inauguration du tennis couvert de la Semine et de la borne de recharge du Syane



Fête de la neige 2019





Le Haut-Rhône, une aire de jeux grandeur nature

Haut-Rhône Tourisme est l'Office de Tourisme intercommunal qui couvre le périmètre de la Communauté de Communes Usse et Rhône. Ce nouveau territoire touristique est une aire de jeux grandeur nature pour les touristes en villégiature, les clientèles de proximité (Genève, Annecy, Aix-les-Bains, Lyon, ...), mais aussi et surtout pour les habitants des Usse et Rhône.

Laissez-vous tenter par ses activités de plein-air : baignade, canoë kayak, stand-up paddle, voile, baby ski, randonnées pédestres, VTT, vélo de route, Vélo à Assistance Electrique,

Découvrez ou redécouvrez le Rhône, les Usse et le Fier, le Grand-Colombier, le domaine nordique de Sur-Lyand (avec sa vue d'exception sur la chaîne des Alpes et le Mont-Blanc), la montagne des Princes ou encore le massif du Vuache.

Prenez le temps de découvrir l'histoire de votre territoire et de visiter son patrimoine. Laissez-vous tenter par les châteaux de Clermont et de Chaumont, les bourgs de Seyssel et l'histoire de la batellerie, le barrage de Génissiat, le musée paysan et la Maison du Haut-Rhône.

Gourmets, gourmands, épicuriens, éveillez vos papilles avec les vins de Seyssel (AOP spécifique) et de Frangy (AOP vin de Savoie), ou encore avec la tomme de Savoie fabriquée dans nos fermes et nos coopératives, le comté affiné à Pyrimont, les pommes et les poires de Savoie, le miel, le chocolat et tous les autres produits de notre terroir. Une multitude de douceurs, toutes plus agréables les unes que les autres vous attendent.



Renseignements et réservations HAUT-RHÔNE TOURISME



Bureau de Seyssel :
10, route d'Aix-les-Bains – 74 910 Seyssel
☎ 04 50 59 26 56



Bureau de Frangy :
35, place de l'église – 74 270 Frangy
☎ 04 50 32 26 40
🌐 www.hautrhone-tourisme.fr
@ contact@hautrhone-tourisme.fr

Clermont en scènes

Ateliers enfants

Ludiques, pédagogiques et organisés par Haut-Rhône Tourisme tous les jeudis de l'été du 11 juillet au 29 août (sauf le 15 août), les ateliers enfants sont sur inscriptions obligatoires.

> Ils se dérouleront soit à la Maison du Haut-Rhône à Seyssel soit à Frangy.



DU 15 JUIN
AU 25 AOÛT
2019



Visite du barrage de Génissiat immersion garantie

Les visites guidées s'effectuent sur réservation uniquement via le site internet www.lescircuitdelenergie.fr ou auprès de Haut-Rhône Tourisme qui proposera des visites tous les jeudis après-midi de l'été.

Le + : dès cet été, nous vous proposons de faire une visite guidée de Seyssel, de déjeuner au restaurant et de visiter le barrage-central de Génissiat au cours de la même journée. Profitez de ce pack découverte « De Seyssel à Génissiat » les 23 juillet et 13 août.

100 km d'itinéraires de randonnées balises



En vente à Haut-Rhône Tourisme

14 itinéraires de randonnées pédestres et VTT vous permettront de découvrir le territoire à votre rythme. Le + : deux randonnées conviviales et décalées auront lieu les 19 juillet et 23 août.

Parcours d'orientation et d'interprétation a Sur-Lyand

Cette année, Haut-Rhône Tourisme vous fait découvrir le plateau de Sur-Lyand à travers un sentier d'interprétation et des parcours d'orientation. Activité pour petits et grands, initiez-vous à un sport de pleine nature enrichissant à partir de cartes spécifiques et d'un mobilier discret. Procurez-vous les livrets en vente à Haut-Rhône Tourisme.

Le + pour les enfants : trouve les bornes et réponds aux questions pour savoir quel animal de Sur-Lyand tu es. Une surprise t'attend à Haut-Rhône Tourisme quand tu auras trouvé toutes les bornes.



Visites guidées des bourgs de Seyssel et jeu de piste

Visites guidées traditionnelles tous les mercredis du 17 juillet au 14 août.

Visites de Seyssel en énigmes le 25 juillet et le 1er août : l'occasion de découvrir Seyssel de façon originale à travers un jeu de piste.



Balades a velo sur la Viarhona

Boucles geo-guidées pour velos a assistance électrique (VAE)

Dès cet été, cinq nouvelles boucles géo-guidées seront créées pour les VAE au départ de la piscine de la Semine et du Bureau d'Informations Touristiques de Frangy. Venez profiter de ces promenades en complément des neuf boucles déjà existantes créées autour de la ViaRhôna. Pour cela, téléchargez l'application Mhikes qui vous guidera tout au long de votre parcours.

Le + : deux nouveaux points de location de VAE vont être mis en place à la piscine de la Semine et au Bureau d'Informations Touristiques de Frangy. Ils viendront compléter celui de la base Aqualoisirs de Seyssel Ain.



SITE DE LA SEMINE

ASSAINISSEMENT / BÂTIMENTS / COMMUNICATION / ENVIRONNEMENT / EQUIPEMENTS



70 rte de la Semine
74270 Chêne-en-Semine



04 50 77 93 55



SITE DE FRANGY

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / TRANSPORTS SCOLAIRES / URBANISME



35 place de l'église
7470 Frangy



04 50 44 79 86



SITE DE SEYSSEL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / COMPTABILITÉ / RESSOURCES HUMAINES / TRANSPORTS SCOLAIRES / VIE SOCIALE



24 place de l'Orme
74910 SEYSSEL



04 50 56 15 30



112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN



15

SERVICE D'AIDE
MÉDICALE URGENTE



17

POLICE
SECOURS



18

SAPEURS-
POMPIERS



114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET MALENTENDANTES